

Ecole publique Le Bourg à Querrien – Circonscription de Quimper Est
Conseil d'école n°3 – Jeudi 1 juillet 2021 (17h35 – 18h35)

Personnes présentes au conseil d'école :

- M. TETARD, Conseiller Pédagogique de la Circonscription de Quimper Est,
- M. DAYOU, Délégué Départemental de l'Education Nationale,
- Mme BALLAVEN, Mme COCHET, Mme GHOU, Mme HUBERT, Mme HUG et M. MARTIN, représentants des parents d'élève,
- Mme DELESTRE, Accompagnante d'Elèves en Situation d'Handicap (AESH),
- Mme BIDART, future enseignante de l'école,
- Mme BOUTET, Mme JASSERAND, M. KERHERVE, Mme LE THOER et M. MORGANT, enseignants de l'école,
- M. LE MOING, directeur de l'école.

Personnes excusées :

- M. LE PORS, Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de Quimper Est,
- M. CADO, Maire de Querrien,
- Mme. LE GOFF, adjointe chargée des affaires scolaires,
- Mme QUEMENER, enseignante.

Ordre du jour :

1. Approbation du procès verbal du dernier conseil d'école
2. Présentation du projet d'aménagement de cour
3. Présentation et vote du projet d'école 2021-2025
4. Questions diverses

Le directeur informe que M. LE PORS, Inspecteur de la Circonscription, avait prévu d'être présent à ce troisième conseil d'école, initialement planifié le 24 juin 2021. Suite au changement de date, il ne peut pas se rendre disponible et se fait représenter par M. TETARD, Conseiller Pédagogique.

1) Approbation du procès verbal du dernier conseil d'école

Aucune remarque n'a été formulée.

2) Présentation du projet d'aménagement de cour

Deux interventions du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) auprès des élèves de la GS au CM2 se sont déroulées les lundis 10 et 31 mai dernier. Des articles sur le site de l'école, explicitant le déroulement de ces séances et le travail engagé par les élèves, sont consultables sur les liens suivant :

[Interventions 1 et 2 auprès de la classe GS/CP](#)

[Intervention 1 auprès de la classe GS/CP bilingue](#)

[Intervention 2 auprès de la classe CM1/CM2](#)

Ce projet final est un aboutissement du travail engagé avec les élèves et un support de discussion dans la concertation impulsée par la municipalité. Il a été ou sera présenté cette semaine aux élèves par les enseignants et est restitué dès à présent aux membres du conseil d'école.

Le directeur précise que, pour ce faire, les contraintes fixées par la mairie ont été prises en compte. Ainsi, certaines propositions d'élèves, telle que l'implantation d'un nouveau bac à sable, avait été écartée malgré une forte demande des plus jeunes.

A la lecture de ce projet, quelques remarques sont soulevées :

- les bancs dessinés sous le préau pour les maternelles ne pourront pas être positionnés à cet endroit qui est prévu comme un espace de rangement pour les vélos,
- le tracé du parcours vélo sur la cour du haut pourrait évoluer,
- l'igloo végétal imaginé sur le plan est une structure composée de cinq saules tressés,
- les buts pour les jeux de ballon sont amovibles afin de permettre à cet espace d'être multi-usage,
- conformément à ce qui avait été annoncé lors des conseils d'école précédent, le gymnase pourrait être proposé à un nombre limité d'élèves sur des activités calmes (à vérifier la faisabilité à l'usage).

L'équipe pédagogique tient tout particulièrement à remercier Olivier HERAULT, paysagiste, et Constance FERMANDOIS, architecte, pour l'accompagnement sur ce projet d'aménagement de cour impliquant les élèves de l'école. L'équipe du CAUE reste mobilisée pour renseigner ou accompagner la mairie si besoin, notamment sur la réalisation des jeux proposés.

Les représentants des parents d'élèves indiquent que le projet est concret, il propose différents espaces où tous les élèves peuvent y trouver leur compte.

M. DAYOU, DDEN, précise que le projet présenté est sérieux, réfléchi et ne devrait pas occasionner un surcoût par rapport à ce qui avait été budgétisé par la mairie.

M. TETARD, CPC, informe que le CAUE intervient auprès de plusieurs écoles de la circonscription dans le cadre de projets similaires. Le travail engagé auprès des élèves à travers ce dispositif construit des projets très pertinents.

Les membres du conseil d'école attendent le retour de la municipalité concernant ce projet d'aménagement de cour.

LE PROJET

La terrasse bois peut servir d'assise, de scène, de support de jeux ...

Un long banc offre différentes hauteurs d'assises. Il peut se transformer en parcours d'obstacle. Il permet aussi de canaliser l'activité foot dans la zone dédiée.

Les buts de foot peuvent prendre une forme singulière. En étant plus petits, ils conditionnent une pratique plus mesurée de la discipline.

Une petite cabane vient apporter de la verticalité dans cette portion de cour.

Des tableaux à craies viennent s'installer sur la façade du gymnase.

L'espace libre est défini par les tracés multicolores. Tantôt terrain de foot, piste d'athlétisme, support de jeux individuels ou collectifs, piste de vélo...

De simples rondins de bois animent un sous-espace défini par le passage du circuit vélo.

Une grande structure de jeu multi-niveaux caractérise l'espace partagé entre petits et grands. Elle est support de jeux et d'imagination.

Un igloo végétal s'installe dans un coin de verdure calme.

Des bancs viennent animer le préau et offre un coin calme aux enfants.



Les tracés libres peuvent être interpréter de multiples façons.

Toboggan, structure d'escalade, corde... viennent jouer avec la pente.

Des platelages en bois servent d'assises et de support de jeux.

Une petite île centrale accueille cabanes et petit volume d'escalade.

Les tracés libres peuvent se transformer en morpion, en damier, en marelle...

Le circuit vélo se connecte à la rampe lors d'ateliers encadrés.

AXONOMÉTRIE (VUE D'OISEAU) DU PROJET

Ce mode de représentation permet d'expliciter le projet et de le rendre plus facilement compréhensible notamment en terme de volume et de circulation.



L'AXONOMÉTRIE

3) Présentation et vote du projet d'école 2021-2025

L'ensemble du projet d'école est visualisable sur ce [LIEN](#).

- **Enjeu n°1 - Cultiver une dynamique de travail pour renforcer la cohésion (regroupement des deux sites sur un seul lieu)**

L'école est implantée sur deux sites depuis maintenant quatre ans. Cette organisation a fortement impacté le travail d'équipe au cours de ces dernières années, il est donc apparu indispensable de chercher à fédérer l'équipe pédagogique à travers ce nouveau projet d'école.

- ✓ Objectif pédagogique 1 : Développer le parcours citoyen des élèves (axe commun collège de secteur).
- ✓ Objectif pédagogique 2 : Renforcer les échanges entre les filières monolingue et bilingue.

- **Enjeu n°2 - Expliciter les apprentissages pour une meilleure réussite des élèves**

- ✓ Objectif pédagogique 1 : Développer un cadre d'apprentissage favorable
- ✓ Objectif pédagogique 2 : Apprendre à apprendre.

- **Enjeu n°3 - Une école numérique au service des apprentissages.**

- ✓ Objectif pédagogique 1 : Développer des compétences numériques chez les élèves.
- ✓ Objectif pédagogique 2 : Développer la communication de l'école.

Vote du projet d'école :

- Nombre de votants : 13
- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 13

M. TETARD, CPC, souligne que le projet d'école s'étale sur quatre ans. A sa présentation, il apparaît conséquent, pragmatique, varié, et s'appuie sur les fondamentaux. Il s'agit d'un « beau chantier » en devenir.

1) Questions diverses

◆ Questions à destination de l'école :

- ✓ *Serait-il possible que l'équipe enseignante donne l'avis de passage en classe supérieure plus tard ? Certains élèves auraient du mal du coup à faire les devoirs le soir.*

La décision d'avis de passage est conditionnée suivant un calendrier établi par l'Inspection Académique. Il est conseillé aux familles d'informer l'enseignant si l'élève se démobilise avant la fin de l'année scolaire afin de trouver ensemble des solutions.

◆ Questions à destination de l'école :

- ✓ *Quelle est la date définitive de fin de travaux ? Les élèves seront-ils dans la même école à la rentrée prochaine ?*

La date exacte de la fin des travaux n'est pas connue à ce jour. Cependant, les entreprises seront présentes tout le mois de juillet et le déménagement des classes est programmé pendant l'été. Les élèves seront donc regroupés sur un seul site à la rentrée de septembre 2021.

Le Président du conseil d'école lève la séance à 18h35.

Le secrétaire de séance

Mme LE THOER Maïna

Signature :



Le président de séance

M. LE MOING Vincent

Signature :

